

Vienne : sécurité et coopération

- CSCE

Le Canada se joindra au consensus qui s'est dégagé autour du Document de clôture de la troisième Réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). C'est ce qu'a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark en janvier dernier, alors que les ministres des Affaires étrangères des 35 pays participants — à savoir tous les pays d'Europe (sauf l'Albanie), le Canada et les États-Unis — se réunissaient à Vienne à l'occasion de la séance de clôture.

La CSCE est une série de conférences et d'accords qui découlent de l'Acte final d'Helsinki (1975). Ses objectifs fondamentaux sont d'accroître la sécurité et la confiance, de supprimer les barrières entre l'Est et l'Ouest, et de faciliter la libre circulation des personnes, de l'information et des idées. La réunion de Vienne s'est ouverte en novembre 1986.

Selon M. Clark, au mérite d'avoir réussi des percées majeures dans tous les domaines visés par la CSCE, le Document de Vienne ajoute celui de constituer une base solide sur laquelle asseoir de nouveaux progrès dans la recherche de la stabilité et de la sécurité en Europe. En outre, le ministre a fait observer que le Canada avait joué un rôle majeur et constructif dans tous les aspects des négociations de Vienne.

M. Clark se réjouit surtout des décisions, d'une part, d'amorcer deux séries de négociations sur les forces conventionnelles en Europe et, d'autre part, d'organiser une conférence sur la dimension humaine pour traiter, de manière continue, des droits de la personne et de questions connexes. Les négociations sur les armements viseront à obtenir des résultats à la fois tangibles et vérifiables, et à réduire sensiblement les tensions militaires en Europe. Une conférence sur la dimension humaine placera au cœur des discussions Est-Ouest les questions essentielles des droits de la personne et du traitement humanitaire.



La rencontre des cultures

Le Canada a toujours été profondément attaché aux principes énoncés dans la Déclaration d'Helsinki, a défendu ces idéaux énergiquement à chaque réunion de suivi, et continuera, au cours des prochaines années, à ne ménager aucun effort pour que les promesses issues de Vienne soient tenues. Il faudra s'assurer que tous les pays respectent leurs engagements et relever, de façon audacieuse et constructive, le défi que présente l'amélioration du climat de confiance dans les relations Est-Ouest. ■

Médaille Pearson de la paix

Mgr Ted Scott a reçu la Médaille Pearson de la paix, principalement pour son travail au sein du Groupe de personnalités éminentes qui, à un moment d'extrême tension et de doute, s'est rendu en Afrique australe au nom de l'organisation qui a peut-être les meilleures chances d'amener à se rapprocher les habitants de ce sous-continent si agité. Le Groupe, après avoir cherché des solutions sur place et avoir parlé à la population, est revenu avec une série d'observations et de recommandations qui restent la meilleure base d'un démantèlement pacifique de l'apartheid en Afrique du Sud.

La Médaille Pearson de la paix est décernée à un Canadien qui, à titre bénévole ou autrement, a, par ses efforts personnels, apporté sa contribution aux causes défendues par Lester B. Pearson, c'est-à-dire, s'est efforcé d'aider le monde en développement, de jouer un rôle de médiateur entre belligérants, de secourir les réfugiés et autres personnes en détresse et, enfin, d'amener des changements pacifiques par la voie du droit international et d'organisations mondiales.

Le ministre Clark convoque les ambassadeurs des pays islamiques

Le mardi 28 février 1989, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a convoqué les ambassadeurs et hauts-commissaires des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) résidant à Ottawa. M. Clark a demandé aux gouvernements de l'Organisation de chercher une solution concrète à l'affaire Rushdie et un moyen de mettre fin aux menaces.

Cet appel lancé par M. Clark témoigne du désir du Canada de voir se dénouer l'affaire Rushdie, laquelle porte atteinte au droit fondamental à la liberté d'expression et au principe du respect mutuel qui doit régner entre peuples issus de cultures différentes.

L'OCI comprend quarante-cinq États musulmans ou partiellement musulmans d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Elle a été créée en 1971 et a notamment pour mandat de créer un climat propice à la coopération et à la compréhension entre les États membres et avec les autres pays. Vingt-cinq États membres de l'OCI ont une ambassade à Ottawa. ■



Centre-ville d'Ottawa au printemps
Photo : Ville d'Ottawa